COMMUNIQUÉ DE PRESSE

n° 2024 - 82

Circulation réglementée dans le cadre des 20 tours de Périnet le dimanche 15 septembre 2024

Jeudi 12 septembre 2024 | Liliane MONTOUT, Maire du Gosier informe la population et les automobilistes des dispositions relatives à la circulation à l'occasion de la manifestation sportive du dimanche 15 septembre 2024 : *Les 20 tours de Périnet.*

- La circulation sera réglementée dans les rues du Gosier de 7h30 à 14h30, selon le parcours suivant :
- **Départ 8h45** : Périnet D119 pôle administratif - rond point du pôle administratif vers le boulevard du Général de Gaulle - Montauban - Poucet - la Riviera - RN 4 vers Grande-Ravine - Carrefour Leader Price - montée de Périnet
- **Arrivée 13h30** : sommet de Périnet (20 fois le circuit)

- La circulation sera rétablie au fur et à mesure, après le passage des cyclistes.
- Le stationnement de tous les véhicules sera interdit au départ et à l'arrivée, face au pôle administratif, au sommet de Périnet, sur le boulevard du Général de Gaulle jusqu'au bureau de Poste de 7h30 à 14h30.

Le Maire du Gosier invite les riverains et les automobilistes à anticiper leurs déplacements, à faire preuve de civisme et de patience dans le cadre de cette réglementation de circulation, afin d'assurer le bon déroulement de cet événement sportif.